

harangues, toastés et promenés, on leur a donné, dans la nouvelle salle de l'Institut Canadien, un banquet, auquel le maire présidait; et il s'y est bu, mangé et dit d'excellentes choses. Voici maintenant l'autre événement auquel nous faisons allusion.

A une soirée littéraire donnée au fort Popham, par la Société Historique du Maine, l'Hon. D'Arcy McGee a répondu au toast suivant à la mémoire de Champlain :

" *La mémoire du sieur de Champlain*, le hardi navigateur et l'homme d'Etat accompli; le premier qui ait exploré et indiqué les limites de ces rives; dont les plans d'empire, plus vastes et plus judicieux qu'aucun de ce temps, n'ont pas été couronnés de succès à cause de l'esprit étroit de son souverain, qui a laissé les rives atlantiques de la Nouvelle-Angleterre tomber aux mains de ses rivaux, changeant par là l'histoire du Nouveau-Monde."

Nous reproduisons du discours de M. McGee l'éloquent passage que voici, au risque d'allonger démesurément notre *Petite Revue* :

" De tous les traits de la vie de notre fondateur, ce que nous admirons le plus c'est cette grande qualité de tous les hommes éminents—son indomptable fermeté; et ce que nous estimons le plus ensuite, c'est l'étonnante souplesse et les ressources de l'homme. Officier de marine, il voyagea d'abord aux Indes Orientales et au Mexique, écrivit un mémoire, récemment découvert à Dieppe, et le fit publier tant en France qu'en Angleterre. Dans ce mémoire, il invoquait, entre autres choses, une communication artificielle entre les océans Atlantique et Pacifique. Nous le suivons du tillac de son navire aux comptoirs des marchands de Rouen et de St. Malo, qui lui confièrent pour la première fois, en 1603, la surintendance d'une entreprise commerciale, dont le Canada était le champ. Du service des marchands de Rouen, de Dieppe et de St. Malo, il passa au service de son souverain, Henri IV. Pendant plusieurs années, nous trouvons son pavillon sillonnant en tous sens cette côte rocailleuse, sur laquelle nous sommes maintenant assemblés, depuis Port-Royal, jusqu'à la baie de Massachusetts. Toutes les fois que nous ne le trouvons pas ici, nous pouvons être assuré qu'il s'est avancé dans l'intérieur, qu'il flotte à Québec, à Montréal ou dans les environs des sources de l'Hudson ou du Mohawk. Nous verrons ce souple navigateur devenir successivement fondateur de cités, négociateur de traités avec les tribus barbares, auteur et découvreur.

" Comme découvreur, il a été le premier européen qui ait remonté le Richelieu qu'il nomma ainsi en l'honneur du protecteur de ses dernières années, le tout-puissant cardinal. Le premier, il traversa ce magnifique lac (qui vous appartient maintenant tout entier) qui a rendu son nom si familier aux américains; le premier, il remonta la grande rivière centrale, l'Outaouais, jusqu'à Nipissing et il découvrit le premier ce qu'il appelle à juste titre "la mer aux eaux fraîches", le lac Ontario. Comme découvreur américain, il est donc au premier rang; tandis que, comme colonisateur, sa réputation s'appuie sur la fondation durable de Montréal et Québec et sur son projet, extraordinaire pour le temps, d'unir l'Atlantique au Pacifique par des canaux artificiels de communications. Quant à sa législation, on n'a pas encore découvert et on ne le découvrira peut-être jamais, les ordonnances qu'on sait qu'il a promulguées; mais comme auteur, il est connu par le récit de ses transactions dans la Nouvelle-France, le récit de son voyage au Mexique, son traité sur la navigation et quelques autres écrits. Comme diplomate, il est connu par les alliances franco-indiennes qu'il cimentait et qui durèrent cent cinquante ans sur ce continent et qui exercèrent une si puissante influence, non-seulement sur les affaires américaines, mais encore sur les affaires européennes. C'est encore grâce à lui surtout que le Canada, l'Acadie et le Cap-Breton furent réclamés par la France et lui furent rendus en vertu du traité de St. Germain-en-Laye, en 1632. Quant aux qualités morales, notre fondateur était brave presque jusqu'à la témérité. Il se serait enfoncé, avec un seul compagnon européen, au milieu des sauvages ennemis, et plus d'une fois son excès de confiance et de courage mirent sa vie en danger. Il était éminemment sociable dans ses habitudes comme le prouve son ordre du *bon temps*, dans lequel chacun de ses associés était un jour l'hôte de tous ses camarades et commandait, à son tour, dans ces agréables rencontres que nous n'avons connues ici que par de légères escarmouches. Il était ardent comme un aventurier et il avait l'abnégation d'un héros. Il servit sous De Monts, qui lui succéda pendant quelques temps, avec autant d'ardeur que s'il eût travaillé pour lui-même, et il finit par se faire un ami de son rival. Comme Colomb et plusieurs autres, il vit la révolte et l'assassinat éclater parmi ses partisans mécontents, mais il triompha des mauvaises passions des hommes aussi complètement qu'il triompha de l'océan et du désert.

" Vivant au milieu de différents caractères et de nations diverses il atteignit les limites de l'expérience humaine. Un jour il dressait des plans d'agrandissement politique pour Henri IV et Richelieu; un autre jour il faisait des plans de campagne avec les chefs hurons et les braves Algonquins. Il réunissait, au plus haut degré, les facultés de l'action et de la réflexion et, comme tous les esprits éminemment profonds, ses paroles longtemps pesées en secret étaient souvent dignes de passer pour des maximes et quelques unes d'entre elles feraient les plus belles inscriptions qu'on pût graver sur son monument.

" Lorsque les marchands de Québec murmuraient à cause des dépenses qu'allaient entraîner les travaux de fortifications de cette place, il disait:—

" Il vaut mieux ne pas obéir aux passions des hommes; elles ne durent qu'un moment; il est de notre devoir de regarder l'avenir."

Avec son amour pour la bonne camaraderie il était, ce qui paraît à quelques-uns incompatible, religieux sincèrement et jusqu'à l'enthousiasme; voici deux de ses maximes: " le salut d'une âme est de plus de " valeur que la conquête d'un empire " et " les rois ne doivent songer à " étendre leur autorité sur les nations idolâtres que dans le but de les " soumettre à Jésus-Christ."

" Tels sont, en peu de mots, M. le président, les qualités de l'homme que vous avez voulu honorer et je laisse à cette assemblée le soin de dire si dans tout ce qui constitue la véritable grandeur, le premier gouverneur et capitaine général du Canada peut redouter une comparaison avec tout autre membre de cette poignée de héros qui fondèrent et modelèrent nos Etats de l'Amérique du Nord. Conservez tous leurs noms honorés; énumérez leurs principaux actes; que chaque commune assigne aux siens son tribut d'éloquence et de respectueuse mémoire; mais parmi eux, du Nord et du Sud, il ne sera pas assigné une place secondaire au sieur de Champlain.

" M. le président, votre excellence a ajouté au sentiment exprimé en l'honneur de Champlain une allusion au différent résultat des politiques coloniales française et anglaise; vous vous attendez probablement à ce que je fasse, sur ce sujet, une observation ou deux avant de reprendre mon siège. Le projet de Champlain était originairement, sans doute, de faire de cette côte de l'Atlantique la base de la puissance française dans le nouveau monde. Son gouvernement réclamait le continent, vers le Sud, jusqu'à la 40ème parallèle qui, comme vous le savez, passe sur l'Ohio, la Pennsylvanie et l'Illinois, tandis que l'Angleterre réclamait en allant vers le nord jusqu'à la 45ème qui coupe la Nouvelle-Ecosse et le Canada.

" La France soutint longtemps et avec zèle, par le moyen de la diplomatie, ses droits à la possession du pays compris entre ces cinq parallèles, mais ces prétentions ne furent jamais affirmées pratiquement, excepté sur les 44ème et 45ème, par la colonisation. Je ne suis pas préparé à discuter l'avancé que l'abandon pratique, par la France, des côtes découvertes par ses hardis navigateurs, au sud de la 45ème parallèle, peut avoir changé, comme vous dites, " les destinées du Nouveau-Monde." Cela peut-être; il se peut aussi que nous ne soyons pas encore arrivés à l'époque où nous puissions parler positivement du résultat permanent; car la divine Providence meut son orbite par des courbes longues et insensibles dont les hommes même les plus clairvoyants ne peuvent voir, dans leur temps, qu'une très-petite section. Mais, pour le passé, nous savons que la puissance française, sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV, était pratiquement basée sur le St. Laurent, avec une tendance vers le Sud, plutôt que sur l'Atlantique avec une tendance vers l'Ouest. Je ne veux pas faire ici allusion à toutes les conséquences de ce grand changement de plan et de politique, car cela m'entraînerait sur un terrain où je ne veux pas aller, dans des rivalités internationales non encore assoupies.

" Je ne permettrais seulement de mettre en doute que cette influence française, telle que développée dans sa religion catholique romaine, sa loi romaine et son prestige historique, ait jamais été réellement limitée au Canada ou réellement étouffée, par la chute de Québec, comme on le dit généralement. On est surpris de voir, par les records coloniaux de la période d'un siècle et quart qui sépare la mort de Champlain de celle de Montcalm, quel rôle important a joué cette poignée de colons français dans les affaires de l'Amérique du Nord. En 1629, Champlain aurait pu emmener tous ses colons dans un " seul navire"; plus de cent ans après, ils étaient portés à 65,000 âmes; durant la guerre de sept ans ils n'étaient, selon M. Bancroft, " qu'un contre quatorze colons anglais." La part que jouèrent les Canadiens dans la guerre, sous les rois français, était disproportionnée à leur nombre; c'était une part glorieuse mais prodigue: elle laissa leur pays exposé à une disette périodique, sans force, sans commerce, sans liberté politique."

L'éloge de Champlain prononcé plus d'un siècle après sa mort par un irlandais, ministre d'un gouvernement canadien, au sein d'une assemblée d'anglo-américains, est une de ces singularités agréables que l'histoire peut enregistrer avec plaisir: il en est dans les événements contemporains de plus inattendus. Qui eût dit par exemple, l'année dernière, lorsque Garibaldi se promenait triomphalement à côté de son compère Victor Emmanuel, à qui il venait de donner le royaume de Naples, qui eût dit qu'il serait aujourd'hui le vaincu et le prisonnier du roi galant-homme? C'est cependant ce que nous apprend le télégraphe, qui nous informe qu'à peine débarqué en Calabre, le chef des chemises rouges avait été entouré, fait prisonnier et envoyé à Spezzia. Est-ce à l'île de Spezzia, dans l'archipel grec, ou à la ville murée de ce nom, dans les Etats Sardes? C'est plus qu'on ne saurait demander au télégraphe.

Nous aurions bonne envie de nous livrer à une prophétique digression sur cet événement, mais deux raisons nous en empêchent; c'est que, d'abord la malle du *Norwegian*, attendue d'heure en heure, apportera des centaines de spéculations de ce genre qui vaudront bien les nôtres, et c'est qu'ensuite il nous reste à peine l'espace nécessaire pour donner à nos lecteurs une courte esquisse biographique, que nous leur avons promise dans notre dernière livraison.

La sensation causée par la mort de Sir Allan McNab a été augmentée par la nouvelle de sa conversion au catholicisme. Comme s'il eût fallu que le célèbre baronnet devînt une occasion de lutte et de guerre jusque dans sa mort, une polémique assez vive s'est élevée dans nos journaux à ce sujet.

Né à Niagara en 1798, selon les biographes, mais plus vicieux de quel-